

RAPPORT ANNUEL DU FONDS EUROSSIMA

AU 31 DÉCEMBRE 2022



Rapport annuel du fonds Eurossima

au 31 décembre 2022

1. L'environnement économique et financier 2022

Monde

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février et les sanctions sévères imposées par l'Occident ont pesé sur la reprise économique, tandis que l'impulsion donnée par la levée des restrictions liées à la pandémie s'est estompée. L'économie chinoise a souffert de la morosité du secteur immobilier et du maintien de la politique du zéro Covid, entraînant des confinements répétés sans précédent, jusqu'à ce que le gouvernement opère un revirement radical en décembre en levant rapidement plusieurs restrictions. Dans le même temps, la guerre de la Russie en Ukraine a exacerbé les forces stagflationnistes mondiales, avec une flambée des prix des matières premières et de l'énergie. Les prix du gaz et de l'électricité en Europe ont atteint de nouveaux plus hauts à la fin de l'été, la Russie ayant interrompu la majeure partie de son approvisionnement en gaz en fermant le gazoduc NordStream I. Les craintes de perturbation de l'approvisionnement en gaz se sont toutefois apaisées à l'automne, la compression de la demande et les températures exceptionnellement élevées ayant contribué à reconstituer les stocks de gaz.

Du fait des pressions accrues sur les prix, les grandes banques centrales sont encore davantage à la traîne. La Fed et la BCE (ainsi que beaucoup de leurs homologues) ont procédé à des relèvements « jumbo » des taux de 75 pb afin de rattraper l'inflation galopante qui a culminé à plus de 9 % aux États-Unis durant l'été et a atteint des taux annuels à deux chiffres en Europe au second semestre. En décembre, les deux banques centrales ont ralenti le rythme de leur resserrement avec des hausses de 50 pb, mais elles ont insisté sur la nécessité de poursuivre le resserrement monétaire jusqu'en 2023. La Banque du Japon s'est écartée de la tendance mondiale au resserrement en maintenant un taux directeur négatif et un contrôle de la courbe des taux (YCC). Mais elle a surpris les marchés en élargissant les fourchettes de son YCC, ce qui a permis un accroissement des rendements.

Zone euro

Alors que la pandémie a perdu son emprise sur l'activité de la zone euro, les conséquences de l'invasion russe en Ukraine ont de nouveau aggravé la situation économique. Grâce à la vaccination généralisée et à l'absence de mutations dangereuses, les mesures de confinement ont été largement levées au printemps

2022, ce qui a donné de l'impulsion à l'activité du secteur des services. Toutefois, la hausse des prix de l'énergie provoquée par la guerre, les sanctions contre la Russie et les mesures de représailles, ainsi que l'affaiblissement de l'environnement mondial ont entraîné un ralentissement de l'activité au second semestre, avec une contraction probable au dernier trimestre. Les indicateurs de sentiment, et notamment les composantes prospectives, laissent penser que la zone euro entre en récession.

Dans ce contexte, les pressions inflationnistes déjà élevées se sont encore intensifiées, portant l'inflation globale à un niveau proche du pic de 10,6 % en glissement annuel en octobre. À la fin de l'année, l'inflation globale s'établissait toujours à 9,2 % en glissement annuel, avec une moyenne à 8,4 % sur 2022. Même si les prix de l'énergie sont restés un facteur clé, le bond de l'inflation s'est généralisé à l'ensemble des composantes de l'indice des prix à la consommation. Le taux sous-jacent (hors énergie et aliments non transformés) a progressé à 6,9 % en glissement annuel en décembre. Cette situation a déclenché un revirement brutal de la politique de la BCE. Cette dernière a en effet mis fin à ses achats d'actifs fin juin et a commencé à relever ses taux en juillet. Le taux de dépôt est passé de -0,5 % à 2,0 % en décembre 2022, et il a été annoncé qu'un nouveau resserrement quantitatif était imminent.

États-Unis

Après un premier semestre atone, la croissance a rebondi au troisième trimestre et semble s'être maintenue au cours des derniers mois de l'année. La consommation est restée le principal moteur, mais les ménages ont de plus en plus eu recours à leur épargne et à l'endettement pour financer leurs achats. La hausse des taux a pesé sur le secteur de la construction et l'inflation des prix de l'immobilier a rapidement diminué par rapport aux taux de près de 20 % en glissement annuel observés pendant l'été. Le marché du travail a semblé résilient : le taux de chômage s'est établi à 3,7 % en novembre, soit proche du plus bas sur 50 ans atteint juste avant la pandémie. Les offres d'emploi ont diminué par rapport au pic du printemps mais sont restées environ 1,8 fois supérieures au nombre de demandeurs d'emploi. Cela a permis de soutenir une croissance des salaires de 5 % en glissement annuel et explique en partie la vigueur de l'inflation. Le taux sous-jacent est demeuré supérieur à 6 % au troisième trimestre, la croissance des prix des services ayant plus que compensé la baisse des prix des biens. L'inflation obstinément élevée et la vigueur du marché du travail ont incité la Fed à adopter un rythme très agressif de resserrement monétaire. Après quatre relèvements de taux de 75 pb entre juin et novembre, la banque centrale a modéré son rythme de resserrement à 50 pb en décembre, portant le taux directeur de la Fed dans une fourchette de 4,25 % à 4,5 %. Le FOMC juge approprié d'atteindre la fourchette de 5 % à 5,25 %, probablement d'ici mi-2023. La banque centrale reconnaît le risque de récession mais estime que la spirale inflationniste constitue un danger plus important pour l'économie.

Marchés émergents

La croissance chinoise s'est nettement affaiblie en 2022 en raison, d'une part, des confinements liés à la pandémie de Covid-19 et, d'autre part, des difficultés du secteur immobilier. En particulier, le confinement massif de Shanghai a abaissé la croissance à 0,4 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2022. La hausse du nombre de contaminations et la faiblesse des données économiques laissent entrevoir un nouveau fléchissement au dernier trimestre, malgré l'abandon de la stratégie « zéro Covid ». Les données officielles ne sont pas disponibles, mais une vague importante semble probable, entraînant des risques accrus. La politique a été réorientée pour privilégier la croissance, la PBoC ayant de nouveau réduit le ratio des réserves obligatoires en décembre et exposé mi-novembre un plan en 16 points destiné aux institutions financières visant à soutenir l'accès du secteur immobilier au financement. Cela devrait contribuer à stabiliser le marché immobilier à l'avenir. Compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure et de la poursuite des importations d'énergie russe par la Chine, l'inflation de l'IPC chinois est retombée à 1,6 % en glissement annuel en novembre. En revanche, l'inflation a sensiblement augmenté dans la plupart des pays d'Asie au cours de l'année 2022, mais est restée globalement inférieure à celle de leurs

homologues occidentaux. Par conséquent, la politique monétaire s'est resserrée dans de nombreux pays asiatiques. Cela a également été le cas en Inde, où la banque centrale a relevé le taux repo à 6,25 % en décembre. La croissance indienne s'est nettement redressée après l'impact du Covid, mais la croissance globale en Asie a souffert de la faiblesse répétée de la Chine et du ralentissement cyclique mondial, pesant sur les exportations. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, les principales banques centrales de la région arrivent au terme de leurs cycles de hausse, les taux d'inflation semblant proches de plus hauts. Sur le continent américain, l'inflation a également montré des signes de décélération, mais cette évolution n'est pas uniforme dans toute la région. Ceci n'a pas empêché les banques centrales de la région de poursuivre leur resserrement (comme le Mexique et la Colombie), tandis que le taux directeur du Brésil est resté inchangé à un niveau élevé depuis août.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICES DE MARCHÉ EN 2022

TAUX	3 mois	10 ans			
	USA	USA	Japon	France	Allemagne
31/12/2021	0,21 %	1,51 %	0,07 %	0,20 %	-0,18 %
31/12/2022	4,77 %	3,88 %	0,41 %	3,11 %	2,57 %
Variation (En point de base)	+456 bps	+237 bps	+35 bps	+291 bps	+275 bps

ACTIONS	S&P 500	Nikkei 225	CAC 40	Dax 30	EuroStoxx 50
31/12/2021	4 766,18	28 791,71	7 153,03	15 884,86	4 298,41
31/12/2022	3 839,50	26 094,50	6 473,76	13 923,59	3 793,62
Variation (En %)	-19,44 %	-9,37 %	-9,50 %	-12,35 %	-11,74 %

DEVISES	EUR/USD	USD/JPY	EUR/JPY
31/12/2021	1,14	115,08	130,90
31/12/2022	1,07	131,12	140,41
Variation (En %)	-5,85 %	13,94 %	7,27 %

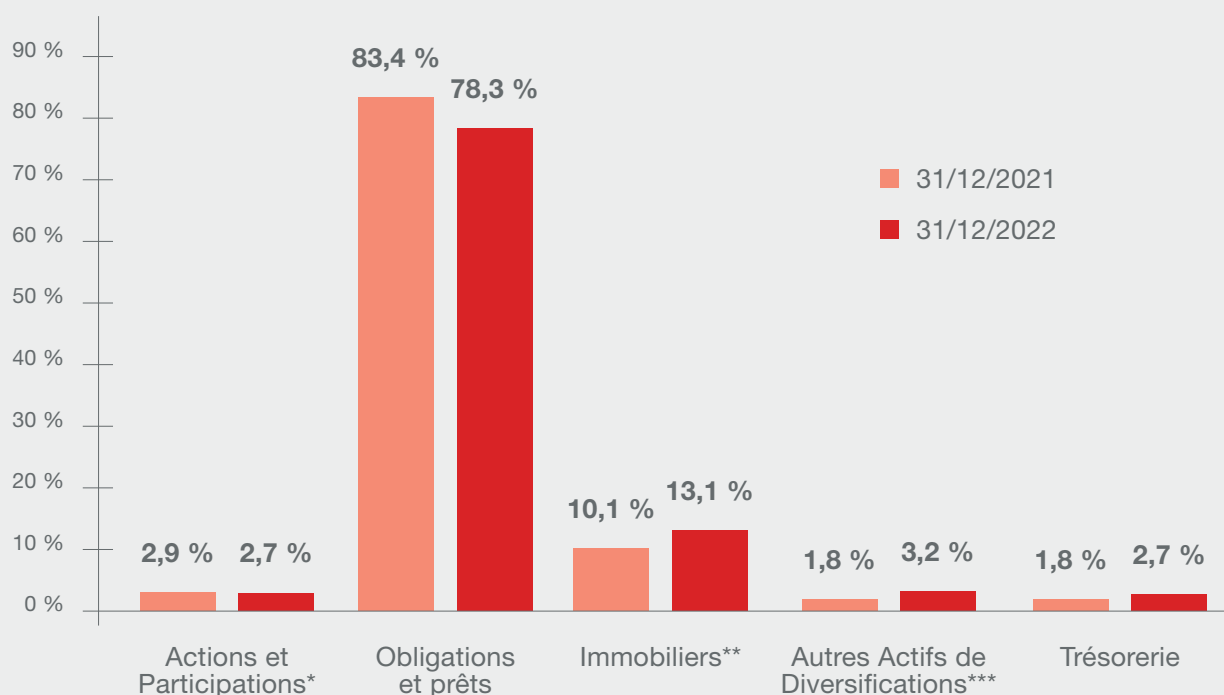
Source : Bloomberg

2. Notre politique d'investissement

Encours sous gestion au 31/12/2022

10 373,18 millions d'euros (valeur boursière)

ÉVOLUTION DE L'ALLOCATION D'ACTIFS AU 31/12/2022



* Actions y/c couverture optionnelle de vente

** Immobilier hors foncières cotées

*** Private Equity, Hedge Fund et dette privée

Comme évoqué précédemment, l'année 2022 a été particulièrement chahutée sur les marchés financiers avec une hausse très brutale et rapide des taux d'intérêt et une chute des marchés actions.

Dans un tel contexte, nous avons adopté une stratégie d'investissement prudente.

Sur la poche obligataire, nous avons limité le risque crédit en privilégiant les obligations privées « investment grade » qui apparaissaient avoir un profil rendement/risque plus attractif que des obligations à haut rendement (« High yield »). Cela s'est matérialisé par une diminution nette des expositions aux obligations d'entreprises à notations inférieures à BBB ainsi qu'une diminution des dettes d'états « investment grade ». Avec une diminution des obligations d'entreprise de très bonnes notations (>A) nous avons naturellement donné plus de poids aux obligations privées de très bonne qualité, moins volatiles sur la période.

Nous avons en particulier allégé le poids des obligations souveraines émergentes et d'entreprises à haut rendement.

Nous avons profité de la hausse des taux en milieu d'année ainsi que de la pente de la courbe pour mettre en place des achats à terme d'obligations sur certains portefeuilles afin d'améliorer l'adéquation des flux et d'accroître le rendement à terme en « lockant » des taux d'intérêt attractifs sur des obligations souveraines (principalement) et privées.

Plus généralement, nous avons accompagné la remontée des taux ce qui nous a permis de réinvestir à un taux moyen de 2,65 % sur la poche obligataire.

Nous avons globalement réduit le poids des actions dans les portefeuilles dans un premier temps, avant de reprendre un peu de risque sur le T4, notamment en débouclant une partie de nos couvertures existantes. Pour rappel, en début d'année, environ 60 % du portefeuille actions était protégé, via des couvertures mises en place fin 2021 contre 37 % fin d'année.

Par ailleurs, au sein des actions en direct, nous avons réduit nos expositions cycliques, et favoriser les secteurs moins volatils comme les télécommunications et la santé. Nous avons privilégié aussi les secteurs plus sensibles à l'inflation comme les matières premières mais aussi les banques qui devraient bénéficier de la remontée des taux d'intérêts.

En parallèle, nous avons poursuivi notre stratégie de diversification via des investissements en actifs réels avec notamment 10 nouveaux fonds de dette privée.

Dans un environnement marqué par la baisse significative des marchés actions, le retour de l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, le marché du Private Equity a connu un ralentissement significatif en 2022. Les valorisations des sociétés, qui avaient atteint des niveaux très élevés, sont en train de s'ajuster du fait de la baisse des multiples (notamment dans la Tech) et les gérants attendent qu'elles reviennent à des prix plus raisonnables pour se positionner sur des opportunités d'investissement.

Nous continuons d'augmenter nos allocations sur cette classe d'actifs..

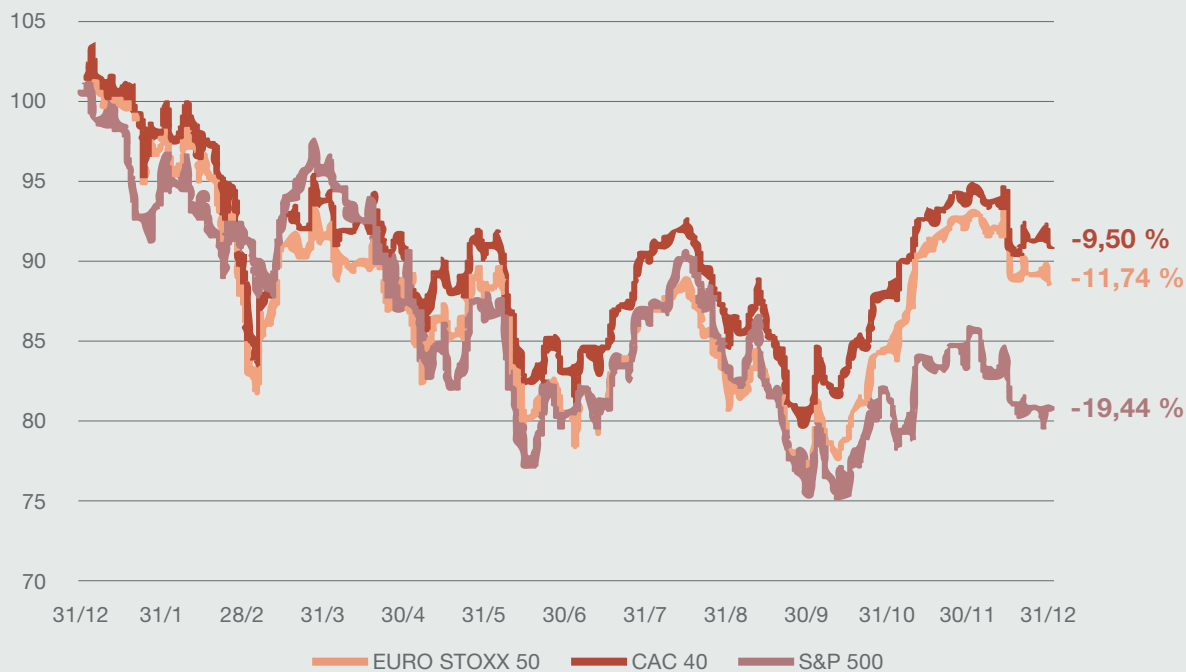
Sur les actions, nous allons accroître la diversification géographique des portefeuilles, avec des investissements dans les actions émergentes et japonaises notamment.

Nous allons diversifier notre l'allocation immobilière, bénéficiant de l'expertise de la plateforme de fonds internationaux interne au Groupe.



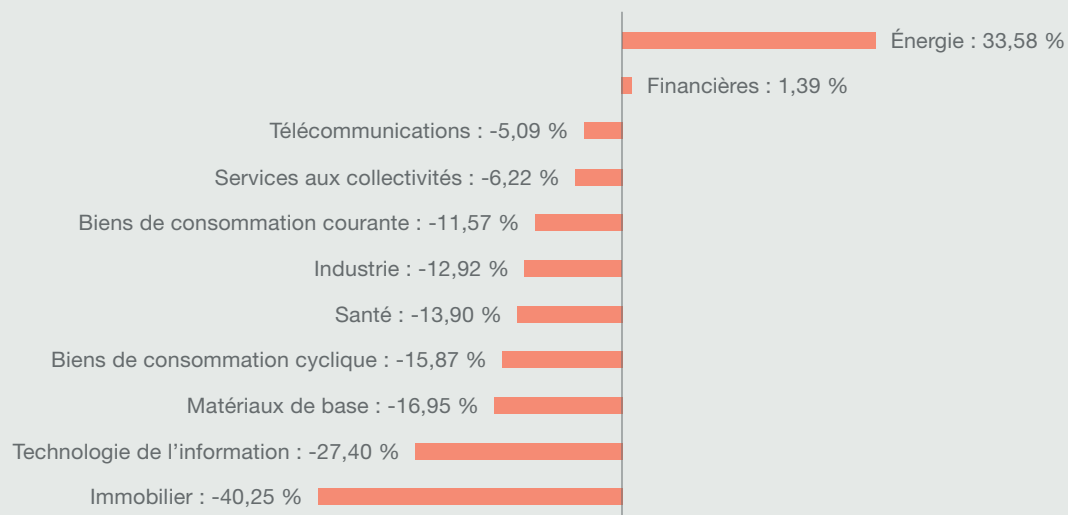
La politique de gestion actions

ÉVOLUTION DES MARCHÉS ACTIONS EN 2022



Sur une base 100 au 31 décembre 2021

ÉVOLUTION SECTORIELLE DE L'INDICE MSCI EMU

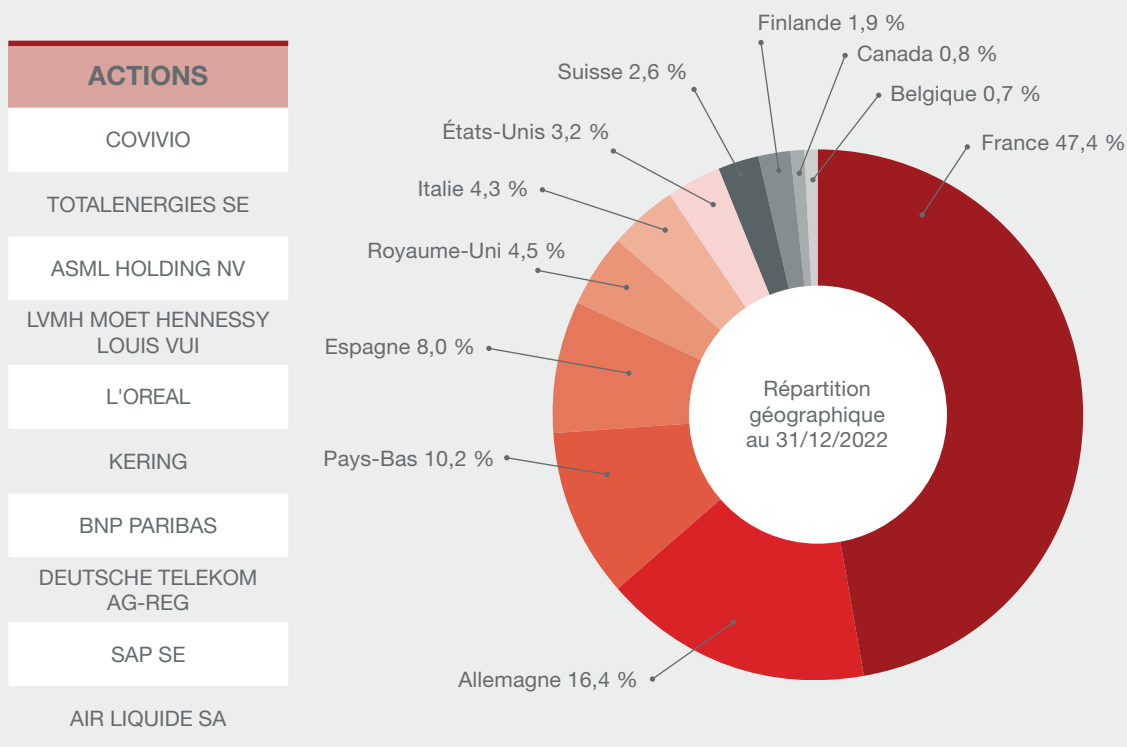


Début 2022, notre portefeuille était positionné pour évoluer dans un environnement économique marqué par une croissance positive et une forte inflation. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a été un vrai bouleversement, à la suite duquel la situation macroéconomique et le sentiment des investisseurs ont considérablement changé. Au cours des mois suivants, la montée des pressions inflationnistes a poussé les banques centrales à la hausse des taux. Ces événements ont provoqué la baisse de l'ensemble des marchés action, avec une forte volatilité et une dispersion des performances sectorielles et géographiques.

Dans ce contexte, le portefeuille a été géré de manière active, en réduisant la composante cyclique pour renforcer les secteurs moins volatils et sensibles à l'inflation. Ainsi au cours de l'année, nous avons principalement réduit l'exposition aux secteurs des matériaux (notamment la Chimie), de la consommation discrétionnaire (notamment l'automobile et les valeurs plus exposées à la Chine) et des services publics (notamment dans la zone ibérique, le risque d'intervention de l'Etat étant plus important). Une partie de ces capitaux a été réinvestie dans des secteurs plus défensifs, comme les services de communication, la santé, ainsi que dans les financières pour jouer l'augmentation des taux.

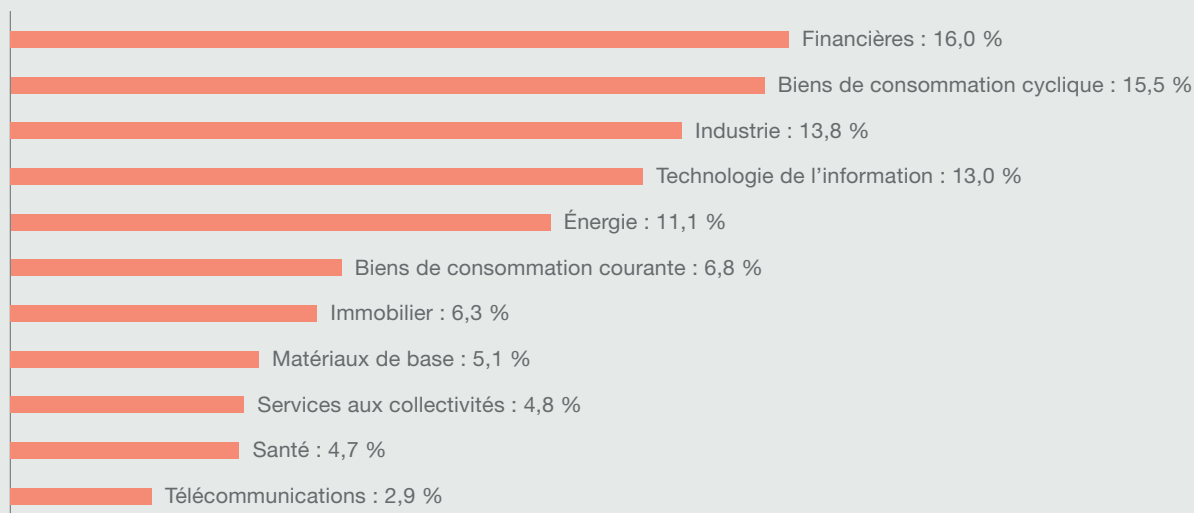
Aujourd'hui notre allocation sectorielle privilégie l'énergie, les banques, la distribution alimentaire et la technologie, tandis que les services publics, l'automobile, la pharmacie et les matériaux sont les plus sous-pondérés.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE D' ACTIONS GÉRÉES EN DIRECT AU 31/12/2022



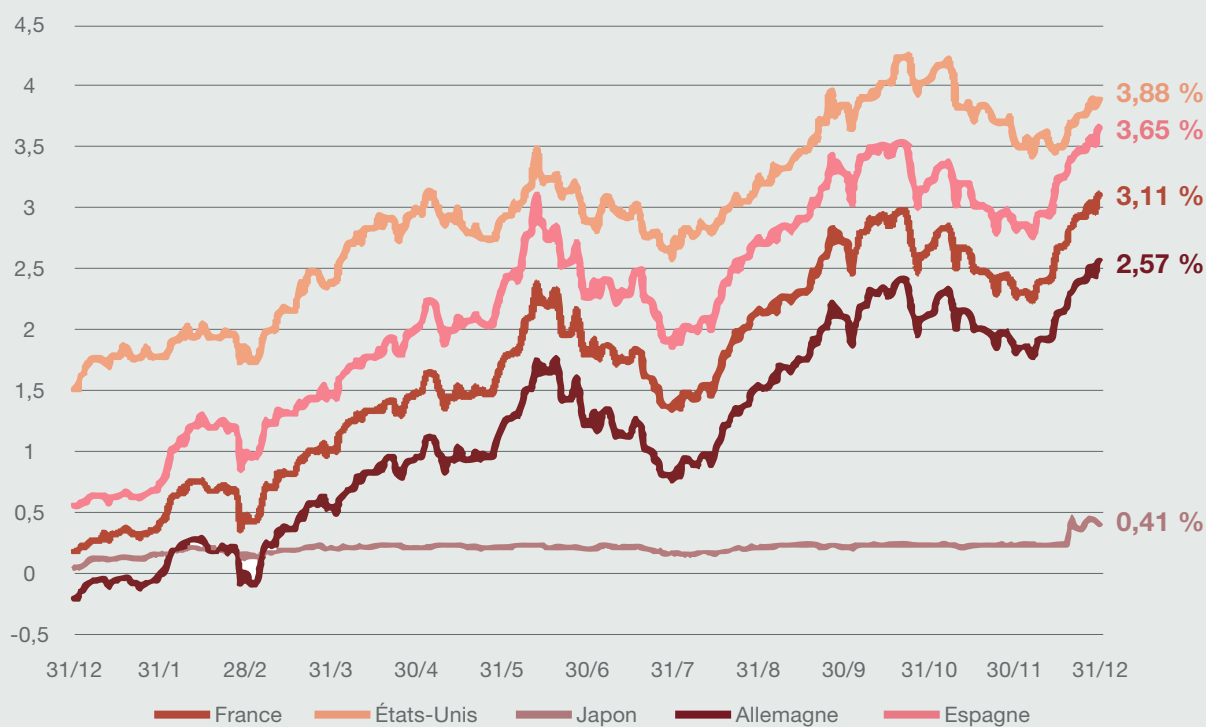
ACTIONS
COVIVIO
TOTALENERGIES SE
ASML HOLDING NV
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI
L'OREAL
KERING
BNP PARIBAS
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG
SAP SE
AIR LIQUIDE SA

RÉPARTITION SECTORIELLE AU 31/12/2022



La politique de gestion obligataire

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES (TAUX 10 ANS) EN 2022



L'année 2022 a été caractérisée par une hausse significative des taux d'intérêts, réorientant significativement notre politique de gestion obligataire.

Les niveaux d'investissements plus attractifs nous en effet permis de nous repositionner à l'achat sur des émetteurs souverains des pays cœurs de la zone euro.

Nous avons par ailleurs réalisé des arbitrages pour aligner les flux actifs et les flux passifs, tout en réduisant nos expositions aux pays d'Europe de l'Est dans un contexte de tensions liées à la guerre en Ukraine.

Nous avons également procédé à des investissements sur des obligations d'entreprises, en privilégiant les émetteurs crédits, classés « Investment Grade », présentant de solides bilans.

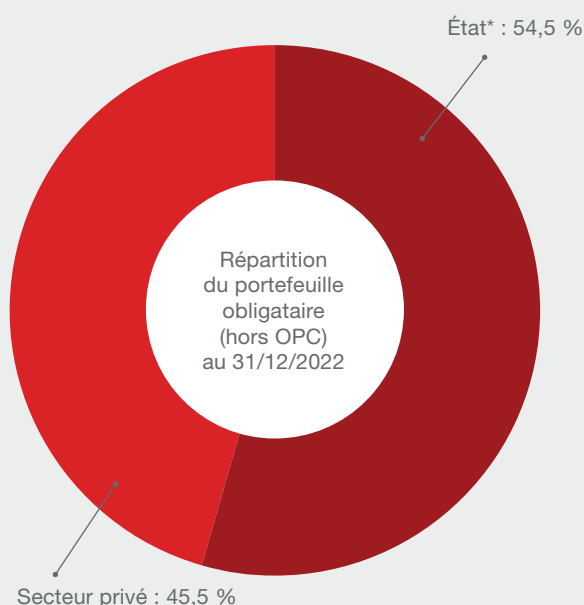
Nos investissements nets ont majoritairement porté sur le secteur défensif de la Santé.

Nous avons, en revanche, réduit nos expositions au secteur de l'Immobilier, particulièrement impacté par la remontée des taux d'intérêts et des craintes de récession pour 2023, ainsi qu'aux secteurs de l'Énergie et des Biens de consommation cycliques.

Notre engagement dans une politique ESG active nous a poussé à réaliser une partie de nos investissements dans des « obligations vertes », à privilégier les émetteurs avec de bonnes notations ESG ainsi qu'à réduire nos expositions aux émetteurs aux profils ESG les plus faibles.

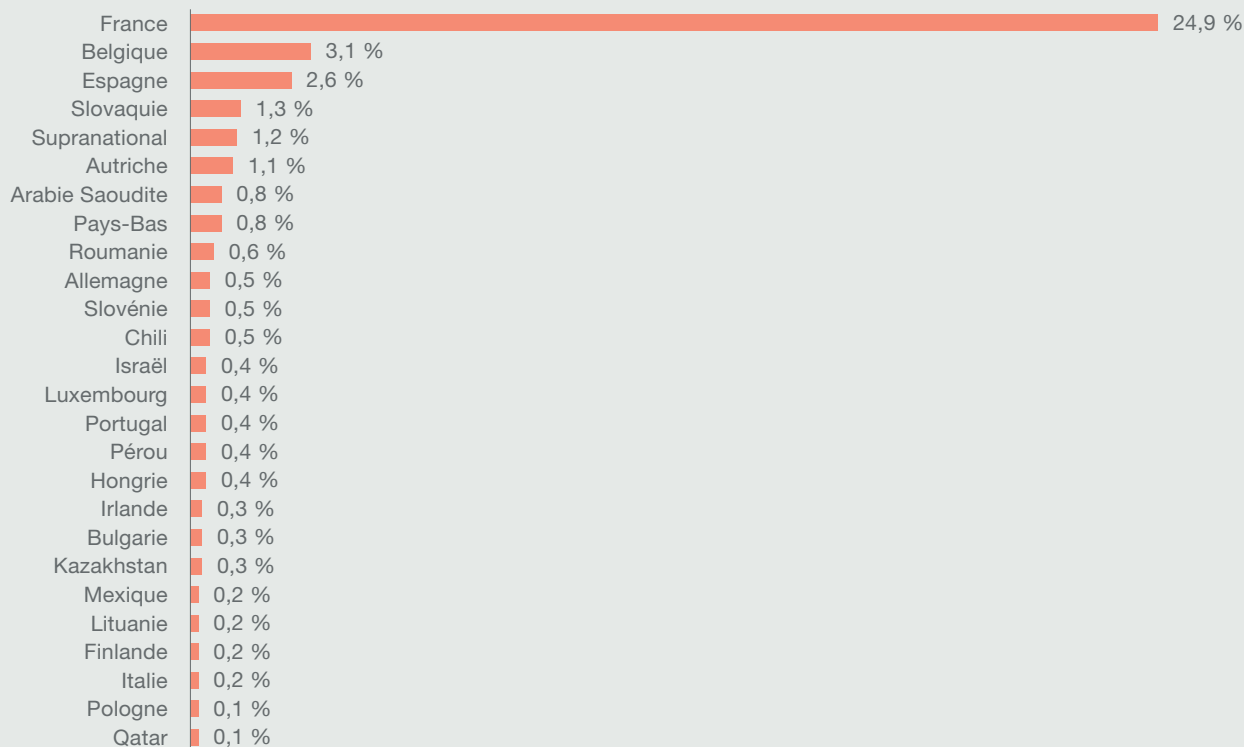
LES PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE (HORS OPC) AU 31/12/2022

OBLIGATIONS
FRANCE O.A.T. 3 1/2 04/25/26
FRANCE O.A.T. 4 1/4 10/25/23
FRANCE O.A.T. 1 3/4 05/25/23
FRANCE O.A.T. 6 10/25/25
FRANCE O.A.T. 2 3/4 10/25/27
SPANISH GOV'T 4.9 07/30/40
SLOVAKIA GOVT 1 5/8 01/21/31
OEGB INFRASTRUKT 3 7/8 06/30/25
BELGIAN GOVT 4 1/2 03/28/26
FRANCE O.A.T. 8 1/2 04/25/23

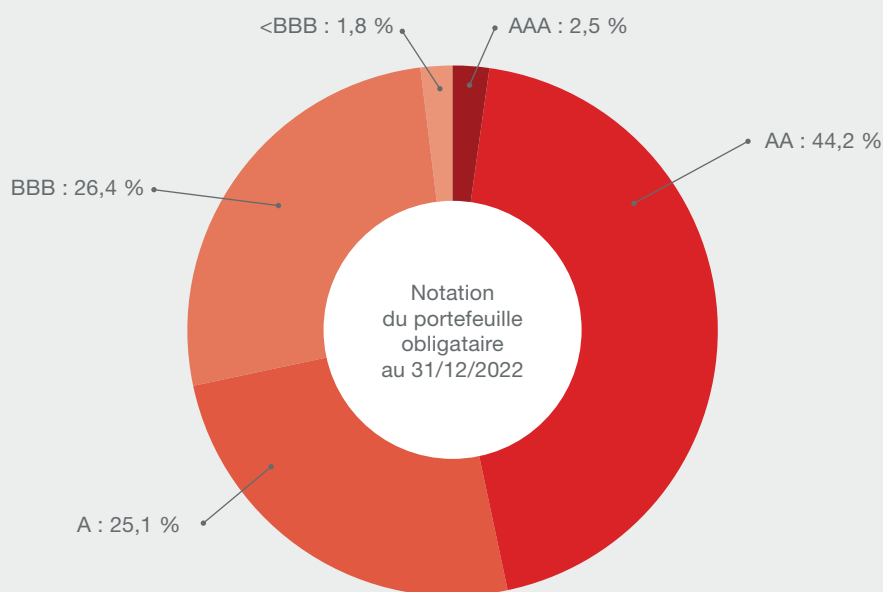


*État, garantie d'État, agences et entreprises publiques et assimilés

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPRUNTS D'ÉTATS ET DES GARANTIES D'ÉTAT (HORS OPC TAUX ET DÉRIVÉES) EN % DU TOTAL D'ACTIFS

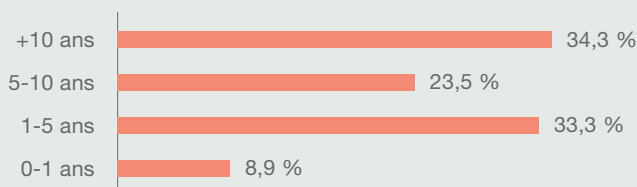


NOTATION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE AU 31/12/2022



La notation moyenne du portefeuille ressort à A-

MATURITÉ DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE RÉPARTITION PAR MATURITÉ



DURATION* DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Duration au 31/12/2021	6,1
Duration au 31/12/2022	7,4

* Effective duration hors trésorerie

La politique d'investissement immobilière

DONNÉES MARCHÉ

Investissement

L'année 2022 a été marquée par un climat politique et socio-économique particulièrement incertain. Après un premier semestre très actif, le second trimestre a connu un net ralentissement de l'investissement en immobilier d'entreprise. Toutefois, grâce à la conclusion de transactions initiées au début de l'année 2022, le volume d'investissement en immobilier non résidentiel reste à un niveau élevé, à 23 milliards d'euros en 2022, en augmentation de 5 % par rapport à 2021.

En ce début 2023, le contexte économique volatile et la reprise de l'inflation continuent d'attirer les investisseurs, bien que le resserrement des conditions de financement ainsi que les anticipations d'augmentation des rendements grippent la dynamique du marché.

En termes de répartition par classe d'actif, le bureau est resté dominant en 2022, avec 12 Md€ investis, représentant 52 % du volume total d'investissement. La baisse relative de la part du bureau s'explique par un regain d'intérêt pour le commerce, avec 4,4 Md€ investis en 2022 (+59 % vs 2021), dont près de 1 milliard réalisé sur deux transactions. La logistique, avec près de 4 milliards d'euros investis en 2022 a continué à attirer les investisseurs et représente 17 % du total des investissements.

Enfin, près de 2 Mds€ ont été investis dans des actifs de diversification en 2022 (portefeuilles de santé et hôtels), ce qui est une relativement bonne performance pour un marché de niche.

En 2022, français et américains arrivent en tête des investisseurs, avec respectivement 15,5 Md€ et 67 % du volume total d'investissement pour les français et 2,7 Md€ et 12 % du volume total d'investissement pour les américains. Ils sont suivis de près par les investisseurs britanniques avec 2,4 milliards d'euros pour lesquels l'effet Brexit joue à plein avec un recentrage sur les grandes capitales européennes.

Les fonds restent en tête avec 42 % des montants investis en 2022 représentant près de 10 Md€ (-23 % vs 2021), et également, à noter, une poussée opportuniste de quelques acteurs privés.

Paris reste toujours en tête des investissements avec près de 7,5 milliards d'euros investis, notamment en bureaux, et représente un tiers du volume total des investissements.

Dans un contexte 2023 qui risque de voir baisser le nombre de transactions du fait d'un certain attentisme des acteurs, vendeurs comme acquéreurs, les équipes de Generali Real Estate poursuivent leur stratégie immobilière de recherche de sécurité, à travers des biens tertiaires sécurisés par leur localisation et leur

état locatif, qui restent les plus liquides, mais avec également une attention accrue à des investissements à potentielle création de valeur, au secteurs résidentiel et logistique. La stratégie environnementale, qui sous-tend l'investissement depuis plusieurs années déjà, s'est renforcée, afin d'assurer la plus grande pérennité aux actifs acquis.

Activité locative

Après un 1^{er} et 2^{ème} trimestres à plus de 500 000 m² placés et un léger trou d'air au 3^{ème} trimestre (474 000 m²), l'année 2022 s'est terminée de façon dynamique sur le marché francilien des bureaux avec plus de 602 000 m² de bureaux commercialisés au 4^{ème} trimestre 2022.

La demande placée sur l'ensemble de l'année atteint ainsi 2 108 300 m² (+10 % en un an) via 3 000 signatures, une performance proche de la moyenne décennale, tant en volume (-5 %) qu'en nombre de transactions (-3 %).

61 grandes transactions enregistrées en 2022 La recherche des meilleures implantations restera sans nul doute le moteur de la demande en 2022, entraînant une nette dichotomie entre les marchés les plus identifiés – qui excèdent pour la plupart leur moyenne de long terme – et les autres secteurs. Paris QCA (22 % de la demande placée), Paris Centre-Ouest (7 %), La Défense (10 %) et Neuilly/Levallois (6 %) concentrent ainsi à eux-seuls 45 % des volumes commercialisés. On notera également le bon résultat de la 1^{ère} Couronne Nord (161 900 m², +11 % par rapport à la moyenne 10 ans), qui repose toutefois essentiellement sur la transaction du MINISTERE DE L'INTERIEUR sur le « Campus Maxwell » (46 000 m²). Cette transaction fait partie des 5 mouvements de plus de 25 000 m² qui ont été recensés en Ile-de-France en 2022. Grâce à celles-ci, mais également à 7 transactions de surfaces comprises entre 15 000 et 25 000 m², le segment des grandes surfaces totalise près de 709 000 m² via 61 opérations dont 18 ont été finalisées sur les 3 derniers mois. S'il retrouve un résultat proche de sa moyenne en nombre de transactions, ce segment conserve toujours un différentiel de 15 % par rapport à ses résultats habituellement observés en volume. Le retour à la normale est en revanche confirmé pour les autres segments de marché.

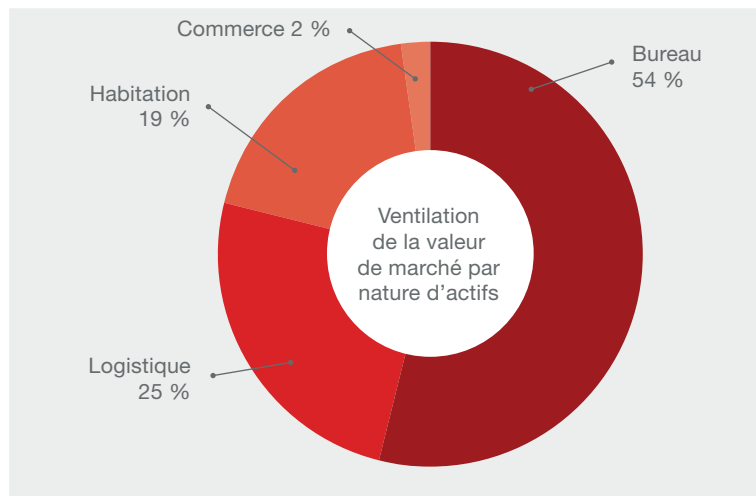
Un taux de vacance qui poursuit sa hausse L'offre immédiate francilienne, relativement stable depuis un an, a connu une hausse de 5 % ce trimestre pour atteindre 4 320 000 m² disponibles fin décembre, soit un taux de vacance de 7,9 %. La trajectoire de l'offre sur les différents marchés fait apparaître une stabilisation des disponibilités à Paris à un niveau faible (3,5 % de vacance) et dans le Croissant Ouest (13,6 %), et une vacance toujours orientée à la hausse à La Défense (15,7 %) et en 1^{ère} Couronne (14,2 %). Notons par ailleurs que 2 secteurs franciliens, la 1^{ère} Couronne Nord et la Péri-Défense, affichent des taux de vacance supérieurs à 20 % (20,7 %). En cette fin d'année, plus de 257 000 m² de bureaux neufs/restructurés supplémentaires ont été livrés sur le marché francilien, portant l'ensemble de la production de l'année 2022 à 786 000 m². Cette production est majoritairement située sur les marchés de 1^{ère} périphérie.

Des valeurs locatives prime en hausse sur les secteurs les plus prisés L'intérêt pour les marchés les plus établis maintient une pression à la hausse sur les valeurs locatives franciliennes qui atteignent des niveaux inédits, avec respectivement 940 €/m²/an pour le loyer prime, 426 € pour les locaux de 2^{nde} main, et 422 € pour ceux de 1^{ère} main en moyenne annuelle. Il convient par ailleurs de noter que plusieurs marchés parisiens atteignent des loyers prime record, notamment Paris Centre Ouest (QCA inclus), et cette tendance est également observable sur les valeurs moyennes, tant de 1^{ère} que de 2^{nde} main. En parallèle, les mesures d'accompagnement se maintiennent toujours à un niveau élevé ; au 3^{ème} trimestre 2022, elles représentaient en moyenne, à l'échelle de l'Ile-de-France, 23,8 % du loyer facial. Un fort contraste persiste cependant entre les secteurs parisiens, où les accompagnements se situent en moyenne à 17,4 %, et les secteurs de périphérie, où ils atteignent entre 24 et 29 %.

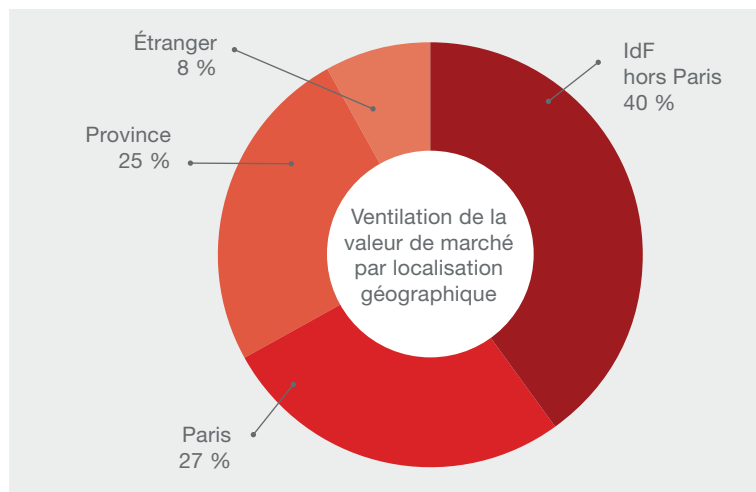


CONSTITUTION DU PORTEFEUILLE

La typologie des biens du portefeuille est diversifiée avec 54 % de bureaux, 25 % d'entrepôts logistiques, 19 % d'immeubles résidentiels et 2 % de commerces.



Au 31 décembre 2022, près de 67 % des actifs immobiliers sont localisés en Ile-de-France.



INTÉGRATION DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS DANS LA GESTION D'ACTIFS

En 2021, est entré en application le nouveau règlement européen sur la transparence et la publication d'information en matière de durabilité (règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 ou « règlement SFDR »).

Le passage à une économie à faible intensité carbone, plus durable, économe en ressources et circulaire, conformément aux Objectifs de Développement Durables de l'ONU, est essentiel pour garantir la compétitivité à long terme de l'économie de l'Union Européenne. L'accord de Paris adopté au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques entré en vigueur en 2016, cherche à renforcer la riposte aux changements climatiques, entre autres en rendant les flux financiers compatibles avec une transition vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

Ce règlement européen veut harmoniser les règles relatives à la transparence pour ce qui est de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables et ainsi, renforcer la comparabilité des produits financiers pour les investisseurs finaux.

Generali France a publié sur son site internet ses politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité pour ses décisions d'investissement et sur la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité :

<https://www.generali.fr/sites/default/files-d8/2021-06/Politiques-d-investissement-de-Generali-France-en-matiere-de-durabilite.pdf>

Par risque de durabilité on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance d'entreprise (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir des répercussions négatives sur la valeur de l'investissement.

Aussi, certaines décisions d'investissement pourraient avoir des incidences négatives ou susceptibles de l'être sur des facteurs de durabilité qu'ils soient environnementaux ou sociaux.

Ainsi un investissement durable prend en compte les principales incidences négatives, importantes ou susceptibles de l'être sur les facteurs de durabilité en plus des risques financiers et des risques pertinents en matière de durabilité.

La prise en compte de facteurs de durabilité dans les décisions d'investissement peut renforcer la résilience de l'économie réelle et la stabilité du système financier. Ce faisant, elle peut avoir à terme une incidence sur le rapport risque/rendement des produits financiers.

Information sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le fonds

Pour sa gestion d'actifs, Generali applique une politique d'exclusion qui comporte :

- D'une part, des règles normatives visant à exclure les titres émis par des entreprises impliquées dans des atteintes aux droits de l'homme, dans des cas avérés de corruption et de pollutions environnementales.
- Et, d'autre part, des règles sectorielles pour les titres émis par des entreprises impliquées dans les secteurs des armes non-conventionnelles, du charbon (activités liées au charbon thermique, à l'exploitation minière, à la production d'électricité et à l'expansion des capacités de production) ainsi que des sables bitumineux.

Generali est aussi engagé dans une démarche d'intégration de critères ESG dans ses décisions. Generali est aussi engagé dans une démarche d'intégration de critères ESG dans ses décisions d'investissement avec l'analyse des risques liés à des facteurs de durabilité auxquels les entreprises (actions cotées et obligations d'entreprises) ou les pays (obligations d'Etat) sont ou pourraient être exposés.

Cette analyse vise à identifier de quelle manière les entreprises ou les pays appliquent et respectent des critères ESG, prouvant ainsi leur solidité et leur capacité à s'adapter et gérer la transition. Les enjeux étant spécifiques à chaque activité, le choix des critères est adapté à chaque secteur économique pour soutenir la stratégie de diversification du fonds.

La gestion du fonds Euro Epargne promeut ainsi des caractéristiques environnementales et sociales et, conformément à l'article 8 du règlement SFDR s'engage à appliquer des règles et à produire l'information sur la manière dont ces règles sont respectées.

A ce stade, des objectifs quantitatifs d'investissement durable n'ont pas encore été fixés au niveau du fonds Euro Epargne néanmoins celui-ci participe d'ores et déjà à l'atteinte des cibles définies au niveau du Groupe Generali pour la réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles, l'investissement en obligations vertes et dans les programmes de relance économique.

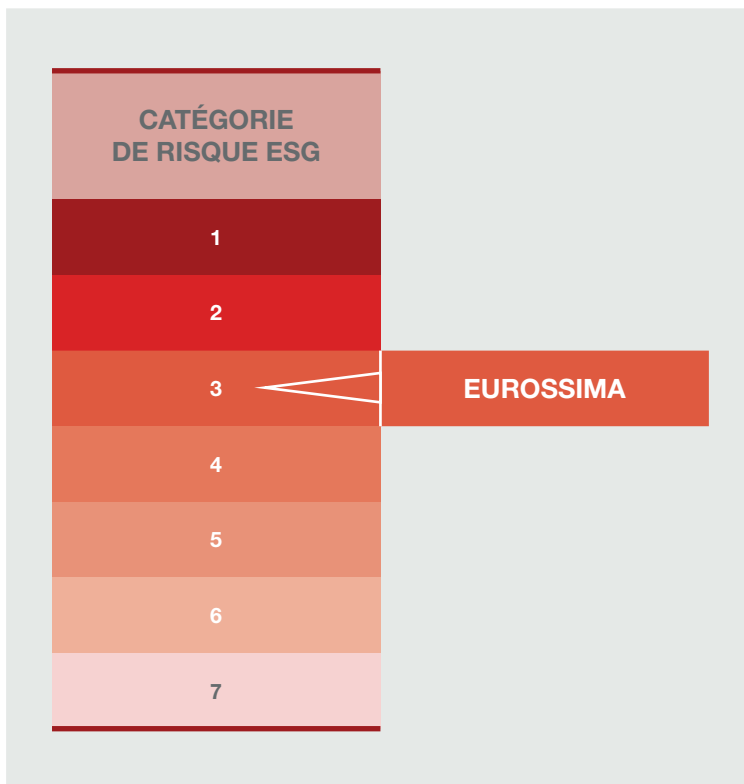
À tout moment, le portefeuille d'actions et d'obligations doit être couvert par une analyse ESG à hauteur au minimum de 90 % des encours sous gestion. Au 31 décembre 2021, 95,5 % de la valeur des actions et des obligations en portefeuille était couverte par une analyse ESG.

Par ailleurs, le niveau de risque ESG du portefeuille d'actions et d'obligations ne peut dépasser le niveau 3 sur une échelle allant de 1 à 7 catégories de risque.

La catégorie de risque est définie à partir des scores ESG (*) attribués à chaque entreprise ou émetteur et aux titres en portefeuille. La moyenne pondérée de ces scores au niveau du portefeuille permet d'attribuer un niveau de risque global auquel le portefeuille est exposé.

Conformément à ses règles de gestion, le fonds Euro Epargne ressort au niveau 3 sur l'échelle de risque ESG ce qui reflète l'exigence des critères ESG appliquée à la fois dans la gestion du fonds et les décisions d'investissement.

*scores ESG fournis par MSCI



Generali Vie

Société anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

Siège social :
2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

